



## Fondation Brain Canada

# Bourses pour stagiaires Étoiles montantes

### Appel de demandes (AD) 2023

#### À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager l'investissement davantage dans la recherche sur le cerveau au nom des Canadiens et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques. Jusqu'à maintenant, Santé Canada a investi plus de 155 millions de dollars par l'intermédiaire du FCRC, un investissement qui a été égalé par la Fondation Brain Canada ainsi que ses donateurs et partenaires.

[www.braincanada.ca](http://www.braincanada.ca)



## Table des matières

Contexte.....	3
Renseignements généraux.....	3
Admissibilité.....	3
Reconnaissance de la recherche en soutien de la santé cérébrale des femmes.....	3
Calendrier.....	4
Comment présenter une demande.....	4
Processus d'évaluation.....	4
Équité, diversité et inclusion.....	4
Renseignements.....	5
<b>Bourses pour stagiaires 2023.....</b>	<b>5</b>
BOURSES DE VOYAGE.....	5
Présentation de la demande pour une bourse de voyage.....	8
ALLOCATIONS.....	9
Présentation de la demande pour une allocation.....	14

*Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.*



## Contexte

Il importe de financer la relève canadienne en recherche sur le cerveau afin d'assurer le succès de l'écosystème de recherche dans ce domaine au Canada. Les stagiaires sont les apprentis d'aujourd'hui et les leaders de demain, mais ils peinent à obtenir les ressources nécessaires pour exceller au sein d'un milieu de recherche canadien marqué par une concurrence grandissante et un manque de fonds provenant des organismes et établissements subventionnaires.

Les *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes* répondent aux besoins exprimés par le milieu universitaire en valorisant la recherche d'excellence menée dans les établissements canadiens par des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents œuvrant dans toutes les sphères de la recherche en neurosciences. Elles visent à offrir davantage de possibilités de financement aux stagiaires afin que leur carrière et leurs objectifs personnels prennent leur envol. Pour plus de renseignements sur les possibilités de financement offertes cette année dans le cadre de ce programme, veuillez consulter la section [Possibilités de bourses pour stagiaires 2023](#).

## Renseignements généraux

### *Admissibilité*

- Un stagiaire est un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un médecin résident qui mène des recherches dans le domaine des neurosciences dans un établissement canadien.
- Un stagiaire peut présenter sa candidature à toutes les bourses pour stagiaires offertes en 2023 et pour lesquelles il est admissible. Cependant, si sa candidature est retenue pour plusieurs bourses, il ne pourra en accepter qu'une seule.
- Plusieurs stagiaires relevant du même superviseur peuvent présenter leur candidature.
- Ne sont pas admissibles ceux qui occupent un poste universitaire.

Les différentes bourses peuvent être assujetties à des critères d'admissibilité additionnels.

### *Reconnaissance de l'importance de la recherche en soutien de la santé cérébrale des femmes*

La prévalence, l'incidence, les symptômes rapportés, le diagnostic, la progression et la réponse au traitement de certaines maladies est différent entre les hommes et les femmes ; cela est particulièrement vrai pour les maladies du cerveau.

La Fondation Brain Canada reconnaît la nécessité et l'importance d'inclure des considérations liées au sexe (c.-à-d. biologique) et au genre (c.-à-d. socioculturel) dans la recherche qui couvre l'éventail des approches fondamentales, translationnelles et cliniques. Les stagiaires qui postulent pour une [allocation](#) dont les recherches prennent en compte le sexe et/ ou le genre auront la possibilité de recevoir un financement supplémentaire afin de soutenir et de reconnaître leurs efforts en vue d'intégrer l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) dans leurs recherches.

Pour être admissibles à ce supplément, les candidats doivent résumer en quoi l'ACSG sera intégrée aux hypothèses de leur projet (voir [Présentation de la demande](#) pour plus d'information). Les stagiaires dont la candidature aura été retenue pour l'une des allocations offertes auront la possibilité de recevoir un complément de 2 000 \$ CA.



La possibilité de complément voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada.

### Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	20 avril 2023
Date limite de réception de la demande	16 h HE, le 15 juin 2023
Annonce du lauréat	Août 2023
Début de l'octroi de la bourse 2023	1 <sup>er</sup> septembre 2023

### Comment présenter une demande

Les applications doivent être soumises en utilisant le système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada, SmartSimple ([https://braincanada.smartsimple.ca/s\\_Login.jsp](https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp)). Les candidats doivent créer un compte SmartSimple, et les formulaires de candidature pour les *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2023* seront accessibles via la section "Programmes de financement" sur la page d'accueil de leur compte.

Les exigences de mise en forme de toutes les demandes sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 11 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. **Le candidat à l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte les exigences, ainsi que celles spécifiées dans les "Présentation de la demande" ci-dessous, et qu'elle est reçue au plus tard le 15 juin 2023 à 16 h HE. Les demandes présentées en retard seront rejetées.**

### Processus d'évaluation

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation. Au moins deux membres externes du comité d'évaluation examineront les demandes remises à l'intérieur des délais impartis. La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les conflits d'intérêts seront pris en compte lors de la sélection des évaluateurs.

Pour chaque bourse pour stagiaire 2023, la Fondation Brain Canada accordera une bourse aux candidats ayant obtenu les scores les plus élevés. L'évaluation de la demande par le comité d'évaluation et ses recommandations sont sans appel.

### Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.



## Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse [programs@braincanada.ca](mailto:programs@braincanada.ca).

## Bourses pour stagiaires 2023

### BOURSES DE VOYAGE

#### *Bourse de voyage Hubert van Tol*

La Bourse de voyage Hubert van Tol a été créée en mémoire du Dr Hubert van Tol, neuroscientifique. Elle s'adresse à tous les étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise et doctorat) et postdoctorants qui mènent des travaux de recherche en neurosciences dans un établissement canadien. Cette bourse est financée grâce au généreux soutien de la famille Seger-van Tol et de la Fondation Brain Canada. La bourse est décernée à l'issue d'un concours dont les juges sont des experts faisant partie d'un comité établi par la Fondation Brain Canada. Le comité évaluera les propositions en fonction des critères ci-dessous. [Cliquez ici](#) pour accéder au répertoire des lauréats précédents de la Bourse de voyage Hubert van Tol.

Cette subvention voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'à la famille Seger-van Tol.

**Objectif :** Permettre à un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou à un postdoctorant d'assister à un congrès/symposium international ou à une formation.

**Montant de la bourse :** Jusqu'à 5 000 \$ CA par bourse, non renouvelable.

**Nombre de bourses :** Maximum de neuf (9) bourses

Les bourses seront décernées aux candidats les mieux classés dans chacune des catégories de stagiaires. S'il n'y a pas de candidat approprié dans une des catégories, la bourse(s) pourrait être réaffectée à une autre catégorie.

**Critères d'admissibilité particuliers :** Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants inscrits à temps plein dans un établissement canadien au moment de la participation à l'événement. *À noter : les médecins résidents ne sont pas admissibles à cette bourse.* À évaluation égale, la priorité sera accordée aux candidats n'ayant pas bénéficié d'une Bourse de voyage Hubert van Tol l'année précédente.

Les lauréats devront présenter un reçu pour toutes les dépenses engagées dans le cadre de leur participation au congrès/symposium international ou de la formation avant de recevoir le montant de la bourse.



### **Critères relatifs au congrès/symposium international**

1. Le candidat doit mener des recherches dans le domaine des neurosciences.
2. L'événement doit être un congrès ou un symposium international d'importance ayant trait au domaine des neurosciences.
3. Le candidat doit avoir soumis un résumé dans le cadre de l'événement d'ici le début de la bourse.
4. L'événement doit avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> mai 2023 et le 30 avril 2024.

### **Critères relatifs à la formation**

1. Le candidat doit mener des recherches dans le domaine des neurosciences.
2. La formation doit avoir un lien direct avec les travaux de recherche.
3. Le cours doit permettre au candidat d'acquérir une expertise, une formation ou un enseignement spécialisé qui, autrement, ne serait pas offert dans le cadre du programme d'études et de l'allocation de crédits. Le cours ne doit pas être offert au sein du laboratoire de recherche dans le cadre de la formation standard du candidat.
4. La formation doit avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> mai 2023 et le 30 avril 2024.



### *Bourse de voyage Cerveau en tête*

Grâce aux activités de collecte de fonds menées en 2023 par des étudiants de l'Université de Sherbrooke lors d'événements commandités par BistroBrain, les candidats à une *Bourse de voyage Hubert van Tol* auront la possibilité de recevoir une *Bourse de voyage Cerveau en tête*.

Cette bourse voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'aux efforts de l'association BistroBrain.

**Objectif** : Permettre à un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou à un postdoctorant d'assister à un congrès/symposium international ou à une formation.

**Montant de la bourse** : 1 000 \$ CA par bourse, non renouvelable.

**Nombre de bourses** : Deux (2) bourses.

Pour 2023, jusqu'à 11 bourses de voyage sont disponibles. Les demandes seront financées de haut en bas en fonction du mérite jusqu'à ce que toutes les bourses aient été accordées. **À noter : il n'est pas nécessaire de présenter une candidature distincte pour cette bourse, car elle est assujettie aux mêmes critères et processus de présentation de la demande que la *Bourse de voyage Hubert van Tol*.**



## Présentation de la demande pour une bourse de voyage

Le candidat doit compléter les éléments suivants sous l'onglet "Bourses de voyage" de sa demande *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2023* dans SmartSimple :

- 1. Document d'une page résumant le congrès/symposium international ou la formation, notamment :**
  - une description de la conférence, du symposium ou de la formation, incluant le nom, la date et le lieu ;
  - les bénéfices du congrès, du symposium ou de la formation (en quoi les travaux de recherche ou la carrière du candidat en profiteront) ;
  - si la demande vise un congrès ou symposium, l'importance de la recherche qui sera présentée.
- 2. Pour la participation à un congrès, le résumé présenté (y compris le titre du projet)**
- 3. Curriculum vitae (CV)**
  - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
- 4. Budget**
  - Un budget, en dollars canadiens, détaillant la répartition et le total des dépenses réelles ou anticipées liées au congrès ou à la formation.
- 5. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
  - la confirmation de la présentation de la demande ;
  - la pertinence du congrès, du symposium ou de la formation par rapport aux travaux de recherche du candidat.

*S'il s'agit d'une cosupervision, seule une lettre de recommandation d'une page, pouvant être cosignée, sera acceptée.*



## ALLOCATIONS

### *Bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC)*

Grâce au soutien du Fonds familial M. Wayne et J. Coleman, la *Bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC)* s'adresse aux étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et médecins résidents inscrits dans un établissement canadien et effectuant des recherches dans le domaine du cannabis et/ou des cannabinoïdes.

Le CCIC est un organisme sans but lucratif à charte canadienne réunissant des chercheurs fondamentaux et cliniques, des professionnels de la santé et des éducateurs. Le Consortium favorise la recherche et l'éducation fondées sur des données probantes ayant trait au système endocannabinoïde, aux applications thérapeutiques des cannabinoïdes, aux méfaits potentiels de l'usage du cannabis, ainsi qu'aux répercussions sur la santé et la société de l'usage non médical du cannabis. Le Consortium a pour mission de faire progresser et de promouvoir la recherche et l'éducation fondées sur des données probantes dans le domaine de la recherche sur le cannabis et les cannabinoïdes. Pour en savoir davantage sur le Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes, sa conférence annuelle et son processus d'adhésion, visitez <https://ccic.net/>.

La Fondation Brain Canada et le CCIC unissent encore une fois leurs forces pour renforcer les capacités dans ce domaine important de la recherche. Les allocations voient le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'au CCIC.

**Objectif :** Fournir une aide financière à des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents qui mènent des travaux de recherche en neurosciences ayant trait au cannabis ou aux cannabinoïdes dans un établissement canadien. *À évaluation égale, la priorité sera accordée aux stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une allocation provenant d'autres subventionnaires importants (p. ex. : IRSC, FRQS, etc.).*

**Montant de la bourse :** 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable

**Nombre de bourses :** Maximum de deux (2) bourses

#### **Critères d'admissibilité particuliers**

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et médecins résidents effectuant des travaux de recherche sur le cannabis ou les cannabinoïdes dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein pour la durée de l'allocation.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.
3. Ne sont pas admissibles les demandeurs qui bénéficient ou ont déjà bénéficié d'une *Bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du CCIC*.



### *Bourse Pierre Auger Morissette pour le renforcement des capacités en recherche sur la SLA*

La Fondation Brain Canada lance la *Bourse Pierre Auger Morissette pour le renforcement des capacités en recherche sur la SLA*. Cette bourse s'adresse aux étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et médecins résidents inscrits dans un établissement canadien. Elle finance des stagiaires qui mènent des recherches sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).

En 2017, Pierre Auger Morissette a reçu un diagnostic de SLA à l'âge de 52 ans. Réalisant à quel point la maladie a été dévastatrice pour son frère, Linda Auger Morissette a entrepris de lutter contre la SLA et de soutenir la recherche sur cette maladie. En 2022, en mémoire de son frère, elle a rallié des sympathisants pour réunir des fonds au profit de la recherche sur le cerveau grâce à un événement de financement organisé par des tiers pour la Fondation Brain Canada. L'argent recueilli lors de cette initiative sera consacré à la *Bourse Pierre Auger Morissette pour le renforcement des capacités en recherche sur la SLA* offerte dans le cadre des *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2023*. Visitez la [page](#) de Linda pour en savoir plus sur ses efforts actuels de levée de fonds.

Cette bourse voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada, ainsi que Linda Auger Morissette et Amis.

**Objectif :** Fournir une aide financière à des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents qui mènent des travaux de recherche sur SLA dans un établissement canadien. *À évaluation égale, la priorité sera accordée aux stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une allocation provenant d'autres subventionnaires importants (p. ex. : IRSC, FRQS, etc.).*

**Montant de la bourse :** 7 500 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable.

**Nombre de bourses :** Maximum de deux (2) bourses

#### **Critères d'admissibilité particuliers**

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et médecins résidents effectuant des travaux de recherche sur la SLA dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein pour la durée de la bourse.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.



### *Bourse pour stagiaire en cancer du cerveau de la Fondation Henry et Berenice Kaufmann*

La Fondation Brain Canada et la Fondation Henry et Berenice Kaufmann lancent la *Bourse pour stagiaire en cancer du cerveau de la Fondation Henry et Berenice Kaufmann*. Cette bourse s'adresse aux étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et médecins résidents inscrits dans un établissement canadien. Elle finance des stagiaires qui mènent des recherches sur le cancer du cerveau, en particulier le glioblastome.

Fondée en 1967, la Fondation Henry et Berenice Kaufmann est une fondation à familiale à charte fédérale qui a été officiellement constituée en société en 1973. Au fil de son existence, la Fondation a enrichi la vie des gens en donnant plus de 7,5 millions de dollars à des organismes de bienfaisance œuvrant dans les domaines artistiques et culturels, éducatifs, environnementaux, de la santé et des ressources humaines partout au Canada et à l'étranger. Pour en savoir plus sur la Fondation Henry et Berenice Kaufmann, visitez <https://hbkfoundation.ca/>.

Cette bourse voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'à la Fondation Henry et Berenice Kaufmann.

**Objectif :** Fournir une aide financière à des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents qui mènent des travaux de recherche sur le cancer du cerveau, en particulier le glioblastome. *À évaluation égale, la priorité sera accordée aux stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une allocation provenant d'autres subventionnaires importants (p. ex. : IRSC, FRQS, etc.).*

**Montant de la bourse :** 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable

**Nombre de bourses :** Maximum de deux (2) bourses

#### **Critères d'admissibilité particuliers**

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et médecins résidents effectuant des travaux de recherche sur le cancer du cerveau, en particulier le glioblastome, dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein pour la durée de la bourse.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.



### *Bourse Brain Changer du Dr Matthew Galati*

La Fondation Brain Canada et Brain Changes Initiative, avec le soutien de S. Galati & Associates Inc., lancent encore une fois la *Bourse Brain Changer du Dr Matthew Galati*. Cette bourse s'adresse aux étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et médecins résidents inscrits dans un établissement canadien. Elle finance des stagiaires qui mènent des travaux sur l'application clinique des recherches sur les lésions cérébrales acquises (traumatiques et non traumatiques).

Brain Changes Initiative est un organisme sans but lucratif qui finance la recherche révolutionnaire visant à améliorer les traitements classiques de traumatismes cérébraux. Aussi, l'organisme fait de la sensibilisation, vient en aide aux victimes de traumatismes cérébraux et milite pour eux par le biais de matériel éducatif, d'événements et de programmes. Pour en savoir plus sur Brain Changes Initiative, visitez <https://www.brainchanges.org/>.

Cette subvention voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'à Brain Changes Initiative.

**Objectif :** Fournir une aide financière à des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents qui mènent des travaux sur l'application clinique des recherches touchant les lésions cérébrales acquises dans un établissement canadien. *À évaluation égale, la priorité sera accordée aux stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une allocation provenant d'autres subventionnaires importants (p. ex. : IRSC, FRQS, etc.).*

**Montant de la bourse :** 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable

**Nombre de bourses :** Maximum de deux (2) bourses

#### **Critères d'admissibilité particuliers**

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et médecins résidents effectuant des travaux de recherche sur les lésions cérébrales acquises dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein pour la durée de la bourse.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.



### *Bourse pour la relève en recherche sur la maladie de Parkinson de la Fondation Brain Canada*

La Fondation Brain Canada, avec le soutien de la Fondation Steinberg et Growling Beaver Brevet, lance la *Bourse pour la relève en recherche sur la maladie de Parkinson de la Fondation Brain Canada*. Cette bourse s'adresse aux étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et médecins résidents inscrits dans un établissement canadien. Elle finance des stagiaires qui mènent des recherches sur la maladie de Parkinson.

Cette bourse voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada.

**Objectif :** Fournir une aide financière à des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents qui mènent des travaux de recherche sur la maladie de Parkinson dans un établissement canadien. *À évaluation égale, la priorité sera accordée aux stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une allocation provenant d'autres subventionnaires importants (p. ex. : IRSC, FRQS, etc.).*

**Montant de la bourse :** 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable

**Nombre de bourses :** Maximum de deux (2) bourses

#### **Critères d'admissibilité particuliers**

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et médecins résidents effectuant des travaux de recherche sur la maladie de Parkinson dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein pour la durée de la bourse.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.



## Présentation de la demande pour une allocation

Le candidat doit compléter les éléments suivants sous l'onglet "Allocations" de sa demande *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2023* dans SmartSimple :

1. **Titre du projet de recherche.**
2. **Sommaire vulgarisé du projet de recherche (maximum de 300 mots).**
3. **Description de deux pages du projet (excluant les figures et références), incluant :**
  - Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés.
  - Énoncé décrivant l'importance des travaux de recherche et leurs retombées.

*Un maximum de deux pages supplémentaires est autorisé pour présenter les figures et les références.*
4. **Si applicable, décrit les hypothèses du projet de recherche qui intègrent l'ACSG (maximum de 300 mots).**
5. **Renseignements sur toute allocation ou rémunération dont le candidat bénéficie.**
6. **Curriculum vitae (CV).**
  - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
    - Pour les articles sous presse : une preuve d'acceptation de l'article (courriel ou lettre de l'éditeur).
    - Pour les articles soumis : le nom complet du journal et l'accusé de réception de l'article (courriel ou lettre du journal).
7. **Déclaration personnelle (maximum de 300 mots).**
  - Veuillez décrire vos accomplissements et vos expériences (vécues, académiques et/ou communautaires) en relation à votre carrière académique et professionnelle. Les aspects pertinents comprennent, sans s'y limiter, une description des activités parascolaires (par exemple, engagement communautaire, expérience en matière de leadership, travail bénévole, etc.), formation accomplie ou en cours, etc. Cette section est consacrée aux renseignements qui s'inscrivent hors du cadre du curriculum vitae.
8. **Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
  - la confirmation de la présentation de la demande ;
  - la pertinence des travaux du candidat par rapport au domaine de recherche en cause et le motif qui justifierait l'octroi d'une bourse ;
  - description du milieu de recherche et de formation du candidat ;
  - les compétences et réalisations du candidat.

*S'il s'agit d'une cosupervision, seule une lettre de recommandation d'une page, pouvant être cosignée, sera acceptée.*